

Formation

# Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents – Territoire Quartier Politique de la Ville (QPV)

**Dates de la session :**

01 Avr et 02 Avr 2025

**Format & durée :**

Présentiel

2 jours - 14 heures

**Lieu :**

38 - Isère

A préciser

**Horaires :**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Groupe :**

10 à 15 personnes (2p. max/structure selon disponibilité)

**Intervenant.e.s :**

Sophie LJUBINKOVIC et Manon DIDIER, formatrices PS ARA.

**Tarif :**

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de la DREETS et de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

**Contact pédagogique :**

Sophie LJUBINKOVIC [sophie.ljubinkovic@promotion-sante-ara.org](mailto:sophie.ljubinkovic@promotion-sante-ara.org) - 04 76 00 63 40

**Contact administratif :**

Marie CASENS [contact38@promotion-sante-ara.org](mailto:contact38@promotion-sante-ara.org) - 04 57 58 26 84

**S'inscrire**

Date limite 24 février 2025 dans la limite des places disponibles.

Compétences psychosociales

Cette formation vous propose de découvrir comment soutenir les CPS des enfants et des adolescents dans une démarche de promotion de la santé. Elle vous permettra d'identifier des leviers adaptés et d'expérimenter des postures et pratiques éducatives

favorables, dans le but d'agir sur les aptitudes des individus mais aussi sur leur environnement de vie.

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est aujourd'hui reconnu comme favorable au bien-être, à la réussite éducative et à la réduction des comportements violents et conduites à risque.



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept des compétences psychosociales (CPS).
- Inscrire la démarche de développement des CPS dans le champ de la promotion de la santé.
- Préciser le lien entre le développement des CPS et la réduction des Inégalités Sociales de Santé
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS.
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS chez son public dans le cadre de ses missions.



## Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole du champ social, sanitaire, médico-social ou éducatif, **intervenant dans un Quartier Politique de la Ville (QPV) en Isère**, en lien avec des enfants et/ou adolescents et/ou parents. L'inscription de 2 professionnels par structure ou territoire est encouragée.

*Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.*



## Pré-requis

Être en situation ou avoir pour objectif de mener des actions ou projets visant à soutenir les compétences psychosociales des enfants et/ou adolescents.

Travailler avec des publics venant de quartier politique de la ville (QPV) ou intervenir au sein des QPV.



## Programme

Jour 1 : Développer les CPS , ça veut dire quoi ?

- Les CPS : concepts et définitions et principes d'interventions
- Découvrir et expérimenter : la connaissance de soi et des autres

Jour 2 : La relation éducative au service du développement des CPS, animer des ateliers CPS

- Réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives
- Les conditions d'apprentissage
- Découvrir et expérimenter : communication
- Réfléchir à l'intégration des CPS dans son environnement professionnel



## Modalités pédagogiques

### **Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.**

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation. Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



## Suivi et évaluation

**Evaluation des acquis** : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

**Suivi de la formation** : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

**Evaluation de la formation** : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Version du 24/01/2024